

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale annuelle du Syndicat de l'UPA de Rouville, tenue le 10 mars 2025, à compter de 10 h, au Chalet de l'érable à Saint-Paul-d'Abbotsford.

PRÉSENCES

65 personnes étaient présentes.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

À 10 h 15, le président du Syndicat, M. Jean-François Ridel souhaite la bienvenue aux producteurs et aux invités.

2. MOT DU PRÉSIDENT ET RAPPORT DES ACTIVITÉS 2024

Monsieur Ridel commence en mentionnant que 2025 s'annonce comme une année de changements et de bouleversements, entre autres en raison du climat politique des États-Unis. Il revient également sur les 100 ans de l'Union des producteurs agricoles et souligne la difficulté de prédire ce à quoi pourraient ressembler les prochains 100 ans.

Monsieur Ridel fait également un topo des différentes sources d'énergie pouvant être créées en milieu agricole (énergie solaire, biométhanisation, bio carburant). Il fait également un clin d'œil à Northvolt et à l'industrie des batteries, pour ensuite discuter des tracteurs électriques qui ont encore un coût d'acquisition élevé par rapport aux tracteurs conventionnels. Il poursuit en mentionnant les avancées de l'intelligence artificielle et le prix de location des terres.

Monsieur Ridel termine en remerciant les administrateurs du Syndicat et la conseillère syndicale.

3. ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION, DE L'ORDRE DU JOUR ET DE LA PROCÉDURE DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES

Il est proposé par M. Daniel Massé et appuyé par M. Yvan Boucher d'adopter l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente rencontre ainsi que la procédure des assemblées délibérantes.

4. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

La conseillère syndicale présente les postes en élections. Étant donné que nous sommes dans une année impaire (2025), ce sont les postes impairs qui sont en élection ainsi que les postes de Vice-présidente et Autres productions animales.

Poste	Administrateur(trice) actuel(le)	Poste en élection**
Président	Jean-François Ridel	
Vice-présidente	Marielle Farley	En élection
Postes territoriaux		
Poste 1 : Ange-Gardien	Sébastien Scott	En élection
Poste 2 : Saint-Paul-d'Abbotsford	Chantal Clément	
Poste 3 : Saint-Césaire	Daniel Massé	En élection
Poste 4 : Marieville	Olivier Ostiguy	
Poste 5 : Saint-Mathias-sur-Richelieu	Simon Halde	En élection
Poste 6 : Rougemont	Mathieu Dutilly	
Poste 7 : Sainte-Angèle-de-Monnoir	Vincent Mailloux	En élection
Poste 8 : Richelieu	Sylvain Beaudry	
Autres postes d'administrateurs		

Autres productions animales	Vacant	En élection
Autres productions végétales	Ludger Grutman	
Ferme de proximité	Catherine Valton	

4.1 Nomination du président et du secrétaire d'élections

Sur proposition de M. Jonathan Alix appuyée par M. François Bossiroy, il est unanimement résolu de nommer les personnes suivantes à titre de président et de secrétaire d'élection :

- Président : Monsieur Julien Pagé
- Secrétaire et scrutatrice : Madame Mylène Durand

4.2 Élection des administrateurs

- **La période des élections est ouverte sur proposition d' Yvon Boucher, appuyée par Richard Brodeur.**
- **Poste de la vice-présidence : Occupé par Mme Marielle Farley**
Sur proposition de M. Simon Halde, appuyée par Mme Catherine Valton, la candidature de **Mme Marielle Farley** est proposée.
 - Aucune autre candidature n'étant proposée, **Mme Marielle Farley est réélue.**
- **Poste 1 – Ange-Gardien : Occupé par M. Sébastien Scott**
Sur proposition de M. Olivier Ostiguy, appuyé par M. Vincent Mailloux, la candidature de **M. Sébastien Scott** est proposée.
 - Aucune autre candidature n'étant proposée, **M. Sébastien Scott est réélu.**
- **Poste 3 – Saint-Césaire : Occupé par M. Daniel Massé**
Sur proposition de M. Richard Brodeur, appuyée par M. Yvon Boucher la candidature de **M. Daniel Massé** est proposée
 - Aucune autre candidature n'étant proposée, **M. Daniel Massé est réélu.**
- **Poste 5 – Saint-Matias-sur-Richelieu : Occupé par M. Simon Halde**
Sur proposition de Mme Marielle Farley, appuyée par M. Ludger Grutman, la candidature de **Simon Halde** est proposée.
 - Aucune autre candidature n'étant proposée, **M. Simon Halde est réélu.**
- **Poste 7 – Sainte-Angèle-de-Monnoir : Occupé par M. Vincent Mailloux**
Sur proposition de M. Fernand Guertin, appuyée par M. Sébastien Scott la candidature de **M. Vincent Mailloux** est proposée.
 - Aucune autre candidature n'étant proposée, **M. Vincent Mailloux est réélu.**
- **Poste Autres productions animales : VACANT**
Sur proposition de M. Jean-François Ridel, appuyée par M. Richard Brodeur la candidature de **M. Michel Gagné** est proposée.
 - Aucune autre candidature n'étant proposée, **M. Michel Gagné est élu.**

Clôture de la période d'élections

Sur proposition de M. Mario Beauregard, appuyée par M. Richard Brodeur, il est unanimement résolu de

clure la période des élections.

5. ENJEUX DE L'HEURE DE LA FÉDÉRATION

M. Julien Pagé, 1^{er} vice-président Fédération de l'UPA de la Montérégie présente les principaux enjeux de la Fédération.

6. RÉOLUTIONS D'URGENCE

Les résolutions suivantes ont été adoptées lors de l'AGA :

Objet : Projets éoliens en zones agricoles

- | | |
|--------------------|--|
| CONSIDÉRANT | Que les terres agricoles sont une ressource précieuse et non renouvelable, essentielle pour assurer la sécurité alimentaire et le développement durable; |
| CONSIDÉRANT | Que l'implantation de projets éoliens en zone agricole pourrait compromettre la vocation première des terres agricoles et nuire aux activités agricoles; |
| CONSIDÉRANT | Que certaines zones en Montérégie sont impropres à l'agriculture et qu'elles représentent des emplacements plus appropriés pour l'implantation de projets éoliens, réduisant ainsi l'impact sur les terres fertiles; |
| CONSIDÉRANT | Qu'il est dans l'intérêt général de contrer l'implantation des projets éoliens dans des zones agricoles productives et de privilégier les sites où leur impact environnemental et économique est moindre; |
| CONSIDÉRANT | Que plusieurs groupes de citoyens s'opposant aux projets éoliens pourraient être des alliés de circonstance; |

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE ET APPUYÉE, IL EST MAJORITAIREMENT RÉSOLU PAR LES MEMBRES DU SYNDICAT DE L'UPA DE ROUVILLE DE DEMANDER :

À la Fédération de l'UPA de la Montérégie :

- De mettre en place des actions concrètes afin d'empêcher le développement de projets éoliens sur les terres agricoles;
 - De faire les pressions nécessaires auprès du Gouvernement du Québec, Hydro-Québec, les MRC, les municipalités et toutes les instances impliquées dans le développement des projets éoliens afin de contrer les projets éoliens en zone agricole.
-

Objet : Documentation et charges administratives en lien avec les rapports d'impôt des travailleurs étrangers temporaires (TET)

- | | |
|--------------------|---|
| CONSIDÉRANT | Que la charge administrative pour les producteurs et entreprises agricoles est en constante augmentation; |
|--------------------|---|

- CONSIDÉRANT** Que l’UPA milite pour un allègement administratif actuellement imposé aux producteurs et entreprises agricoles du Québec;
- CONSIDÉRANT** Qu’un système fonctionnel avec des formulaires en ligne avait été mis en place rapidement lors de la COVID qui permettait aux travailleurs de recevoir les aides gouvernementales auxquelles ils avaient droit;
- CONSIDÉRANT** Que l’exécution du rapport d’impôts des TET est un contrat entre les TET et le service de comptabilité et de fiscalité de la Fédération de l’UPA de la Montérégie;
- CONSIDÉRANT** Que les producteurs et entreprises agricoles n’ont aucune responsabilité légale en lien avec le rapport d’impôt de leurs TET outre la transmission des feuillets fiscaux (relevé 1/T4);
- CONSIDÉRANT** Les producteurs et entreprises agricoles ne veulent pas être responsables du processus de la collecte des données confidentielles ainsi que leur conservation puisqu’elles appartiennent aux TET (Loi 25);

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE ET APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU PAR LES MEMBRES DU SYNDICAT DE L’UPA DE ROUVILLE DE DEMANDER :

À la Fédération de l’UPA de la Montérégie :

- D’instaurer un site transactionnel afin que les travailleurs puissent transmettre sans intermédiaire les documents nécessaires à leurs rapports d’impôt;
 - D’instaurer un site transactionnel afin que les travailleurs puissent transmettre sans intermédiaire leurs signatures électroniques;
 - D’instaurer un site transactionnel afin que les travailleurs puissent effectuer sans intermédiaire le paiement de leurs rapports d’impôt;
 - De prévoir des ressources pour former et soutenir les travailleurs étrangers dans la création de leur rapport d’impôt;
 - De libérer les producteurs et entreprises agricoles employant ces travailleurs étrangers du fardeau administratif en lien avec le rapport d’impôt des travailleurs.
-

9. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

Sur motion dûment proposée par M. Patrice Lussier et appuyée par M. François Bossiroy, il est unanimement résolu de lever l’assemblée à 16 h 45.

Président
Jean-François Ridel

Secrétaire
Mylène Durand